

272

DT

EUROPE. — XVI^E SIÈCLE

ALLEMAGNE ET PAYS-BAS.

FIGURES ÉQUESTRES.

1	2	3
4	5	6

N^o 1.
Comte-prince allemand.

N^o 2.
Timbalier.

N^o 3.
Seigneur flamand.

N^o 4.
Jeune seigneur flamand.

N^o 5.
Seigneur flamand.

N^o 6.
Jeune dame flamande.

Le trait général de ces différents costumes est l'imitation des modes du temps de Charles IX, sans même qu'on y puisse relever un détail original ou particulier. Seigneurs d'Allemagne ou des Pays-Bas, ils n'eussent pas été dépaysés à la cour de France. Pourpoint serré, montant jusqu'à la fraise godronnée, avec des rayures en long ou en large formées par des appliques de lacet; manteau court, à larges revers de fourrure ou de satin; bonnet de velours à touffe de plumes; chausses à demi ballonnées, c'étaient autant de pièces nécessaires dans l'habillement de la noblesse d'alors. On les retrouve un peu plus tard en Angleterre, à la cour d'Élisabeth.

L'attitude voulue de ces figures équestres est la raideur espagnole, dont le duc d'Albe, représentant le sombre fanatisme de Philippe II dans les Pays-Bas, offrait un exemple qui dépassait encore l'austérité des protestants.

Le harnais du cheval est celui dont on faisait usage dans les cérémonies ou les promenades; on y prodiguait l'or et l'argent, ainsi que les houpettes de soie et les lanières flottantes destinées à chasser les mouches. Au frein se rattachent les rênes et le bridon, qui, selon la coutume ancienne, est quelquefois décoré d'un lambrequin. La selle à troussequin est couverte d'une housse luxueusement historiée, qui tombe droit jusqu'au-dessous du ventre de la monture. Ce qu'on avait abandonné en France, c'était la garniture de la queue, adoptée jadis

dans l'équipement de combat quand le cheval n'avait pas de barde de croupière : elle était composée d'un manchon de cuir revêtu de velours ou de soie, et fermé au moyen de torsades ou d'un rang de boutons.

La manière dont la jeune dame (n° 6) se tient en selle montre qu'elle a les pieds posés parallèlement sur la planchette. L'usage de mettre la jambe dans l'arçon, dont Catherine de Médicis, selon Brantôme, aurait été la première à donner l'exemple, ne se propageait que lentement; les femmes trouvèrent, bien longtemps encore, plus commode de se servir de la planchette, excepté quand elles montaient en croupe, en s'accrochant à la selle derrière leur époux ou un domestique.

Le n° 2, que Bruyn qualifie d'*æneator* dans sa légende latine, est à proprement parler un timbalier. L'instrument dont il joue est le tambour sarrasinois, double d'ordinaire, et qu'on appela *nacaire* dans l'origine, d'après son nom arabe de *nakerah*. Les croisés le rapportèrent en Europe, où l'emploi s'en conserva presque exclusivement en Allemagne. Ce fut à la fin du dix-septième siècle que Louis XIV l'introduisit dans certains corps de cavalerie française, tels que les hussards et les gendarmes. « Dans les marches et les revues, dit M. Kastner, le timbalier se tenait à la tête de l'escadron, trois ou quatre pas devant le commandant. Mais, durant le combat, il était porté sur l'une des ailes, dans les intervalles des escadrons, pour recevoir les ordres... Les timbales se plaçaient en avant de la selle du cheval que montait le timbalier; elles étaient garnies d'une sorte de tapis (table) de la plus grande richesse, avec des franges d'or, et brodé aux armes du prince ou du colonel à qui elles appartenaient. »

Voir, pour le texte : *Abraham de Bruyn, Diversarum gentium armatura equestris; Cologne, 1575.*

— *Kastner, Manuel général de musique militaire, Paris, 1848, in-4° pl.*





EUROPE XVII^E SIECLE

EUROPA XVITH CENTY

EUROPA XVI^{TES} JAHR^T

DT

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Vierne del.